

Philosophie du travail

Louise Fusenig & Sophie Havreng

Le cantonnier : l'invisibilité dans la société
actuelle du travailleur des rues.



« Cantonnier, on y reste » *N.S 8 juin 2017*

« Énigme : cantonnier, on ne sait plus où on est, mais on ne voit que ça. » *LF, 10 Juin 2017, 23h28*

Sommaire :

Introduction.....	3
Partie 1 : L'histoire de la solitude du métier.....	4
Contexte : l'apparition du métier.....	4
L'évolution du métier : une élévation sociale, sociographie du cantonnier.....	5
La disparition d'un métier : du cantonnier aux agents d'entretiens véhiculés.....	7
Le cantonnier actuel.....	8
Partie 2 : Les tensions du métier, entre invisibilité et précarité.....	11
Transparence sociale.....	11
Visibilité dans l'espace.....	12
De la diversité des parcours liée à une précarisation... ..	14
... vers la constitution du collectif.....	14
Partie 3 : Vers l'individuation du cantonnier : la valorisation d'un métier.....	16
Un travail valorisant par nature.....	16
L'impact de la population.....	18
Besoin d'une identité.....	18
Conclusion.....	22
Bibliographie.....	24

Introduction :

Au milieu de ce fourmillement de métier qui constitue aujourd'hui notre société française, nous nous sommes intéressées à l'histoire d'un travailleur solitaire et courbé que nous côtoyons chaque fois que nous parcourons les routes.

Le cantonnier est aujourd'hui le résultat d'un métier qui s'est divisé en plusieurs activités. En effet, avec l'hyper-connectivité des villes et l'étalement urbain, notamment la création des grands axes routiers, le métier a connu une évolution qui se traduit assez souvent par une automatisation du travail auparavant réalisé par les travailleurs. Le réel cantonnier - de nom - existe encore aujourd'hui. Cependant, alors que dans le passé le cantonnier était un ouvrier qui réalisait toutes sortes de travaux sur la voirie, il travaille surtout aujourd'hui au service d'une ville ou d'un village plus propre. Pour tenter de comprendre les enjeux du métier tel qu'il est devenu aujourd'hui, nous nous fonderons sur une description du métier de ce pionnier obscur et de son organisation dans la société depuis ses débuts à nos jours.

Qu'est-ce qu'être cantonnier aujourd'hui ? Quel est le sens du travail pour le cantonnier dans la société française actuelle ? Quelles sont les contradictions dont semble porteur le métier de cantonnier ? Comment expliquer les tensions aujourd'hui présentes dans le métier ?

PARTIE 1 : L'historique de la solitude du métier¹

Contexte : l'apparition du métier

Le traitement des déchets dans les rues françaises a longtemps été effectué par les habitants eux-mêmes. Dès le XIIe siècle, sous Philippe Auguste qui ne supporte plus les mauvaises odeurs de la ville, les déchets (qui sont principalement organiques) doivent être nettoyés une fois par semaine par les habitants devant leur maison. Malgré la présence des cochons dans la ville qui se nourrissent du compost urbain, il est également demandé aux habitants de ne pas laisser de déchets sur la voie publique. Le travail de rue est alors principalement réalisé par les citoyens eux-mêmes. C'est seulement trois siècles plus tard, sous Louis XII et François 1er, qu'apparaissent les premiers métiers dédiés au nettoyage de la rue et au transport des ordures à l'extérieur des villes. Déjà à cette époque, la population continue de jeter les ordures aveuglément dans les rues de Paris sans réellement se soucier de la qualité de l'hygiène imputée par ce comportement. Les épisodes de peste se multiplient et les rois de l'époque tentent de démocratiser de plus en plus le nettoyage des rues, mis à mal par une très faible acceptabilité sociale. A partir du XVIIIe siècle, les rues sont nettoyées par la corvée des villageois qui s'attèlent à la tâche plusieurs jours par an.

En 1764, Pierre Marie Jérôme Trésaguet, un ingénieur des ponts et chaussées, décide de mettre en place des contrats de travail pour des ouvriers rétribués pour entretenir une partie fixe du territoire maillé : un canton. Cette délimitation en canton permettait également un découpage plus facile du territoire pour les relais de poste et tranquillisait les voyageurs. La corvée est peu à peu supprimée et les cantonniers ont progressivement remplacé les habitants pour ces tâches. Ils prennent poste en 1788 en Seine-Maritime, en 1791 en Seine-et-Oise et dans les côtes d'Armor en 1807.

Dans ses débuts et pendant une longue période, jusqu'à l'automatisation d'une partie de ses activités, le cantonnier effectuait un travail physiquement très dur où la tâche consistait principalement à casser des pierres, nettoyer et déblayer les routes. Il se devait aussi de nettoyer les fossés où s'écoulaient les eaux, combler les nids-de-poule sur les routes, damer la route. Il s'occupait en fait de toutes les tâches liées à la chaussée : celle-ci devait être propre, sèche, uniforme, sans danger et praticable qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Les tâches du cantonnier étaient nombreuses, et de tous niveaux, du plus simple au plus technique. Il était à cette époque (avant 1800) assez difficile de recruter des cantonniers car les contrats de travail étaient de 78 heures par semaine, pour un maigre salaire, avec parfois le devoir de travailler le dimanche. Deux facteurs venaient renforcer cette situation. Premièrement, les rétributions dans le domaine privé étaient deux fois plus importantes que dans le domaine public et secondement, le milieu agricole était porteur de plus d'espoir car les ouvriers y étaient quasiment assurés de

¹ Terme emprunté à Denis Glasson dans Les Cantonniers des routes. Une histoire d'émancipation pour décrire le métier du cantonnier.

manger à leur faim tous les jours. Malgré un dur travail de forçat, les cantonniers étaient reconnus comme un réel corps de métier comme le montre par exemple le port de l'uniforme. En 1791, ils possèdent le bonnet de la liberté puis un chapeau sur lequel est brodée une plaque de cuivre sur laquelle est écrit « cantonnier » et gravé une fleur de lys. L'uniforme, constitué d'un gilet-veste et d'un pantalon de drap bleu en hiver, blanc en été, est financé par les cantonniers eux-mêmes tandis que les ingénieurs reçoivent le leur gratuitement. Peu à peu, grâce à une prise en compte des questions sociales dans la fonction publique et un contexte politique et économique qui évolue, le métier va connaître une revalorisation.

L'évolution du métier : une élévation sociale, sociographie du cantonnier.

C'est seulement au XIX^e siècle que le vrai trottoir tel qu'on le connaît aujourd'hui avec un caniveau apparaît. La révolution de l'époque se traduit par deux avancées majeures : d'un côté, il y a les progrès de la science et Pasteur qui fait le lien entre la santé et l'hygiène en 1870. D'un autre côté, et au même moment, on assiste à la transformation des rues de Paris sous Haussmann avec la création de grandes avenues, vectrices de l'expansion du trafic, du commerce et de la création d'un système d'assainissement. En effet, les villes connaissent un développement dû à la révolution industrielle : accroissement des moyens de communication et donc, nécessité accrue de l'entretien du réseau viaire. Au fur et à mesure que cette politique urbaine se popularise, les grandes villes de France et même les campagnes vont elles aussi subir quelques-unes de ces transformations. Le cantonnier répond donc à deux besoins majeurs : celui de conserver une certaine qualité d'hygiène et en même temps, celui d'entretenir la chaussée, qui facilite le déplacement de la population au sein de la ville et en campagne. Et pourtant, il est l'employé civil le plus délaissé et livré à lui-même. Nul n'est moins bien considéré par toutes les classes d'hommes auxquelles le cantonnier, par sa position sur les routes, est appelé constamment à se mêler. Et paradoxalement, nul ouvrier n'a plus besoin de considération que lui. Ils sont souvent insultés et menacés par les habitants car leur rang dans la société n'est pas suffisamment mis en valeur. Solitaire sur la route, on ne note aucune présence d'un quelconque collectif dans le travail et au sein de son organisation. Les cantonniers sont certes plusieurs, mais ils s'apparent plus à un groupement d'individus plutôt qu'un vrai collectif. Le cantonnier travaille en général sans plaisir, dans la crainte d'être réprimandé par ses chefs, les « piqueurs » des ponts et chaussées. Mais, le métier prenant de l'importance, il devient souhaitable que cette situation cesse pour les cantonniers car elle nuit grandement à l'état des routes, à l'intérêt général et aux cantonniers eux-mêmes. Le siècle se caractérise donc par la lutte pour faire du métier de cantonnier un service public. Dès 1807, le directeur général des ponts et chaussées écrit « [...] généralement, l'emploi des cantonniers a produit de bons effets, mais il faut qu'ils soient entièrement au compte de l'Administration... »[1]. Des règlements et requêtes directs vont alors faire leur apparition, améliorant à chaque fois un peu plus le corps de métier.

Tout d'abord, le décret du 10 décembre 1835, stipule l'apparition du métier de chef cantonnier. Ce sont les travailleurs qui se distinguent par leur travail, leur zèle et leur bonne conduite qui sont nommés par le préfet pour, en plus d'entretenir personnellement un canton (souvent plus petit que les autres), s'assurer de la présence des autres cantonniers et vérifier la qualité et la quantité de travail effectué par chacun. Alors que ce n'était pas le cas auparavant, une évolution est rendue possible au sein du métier, donnant espoir à de nombreux cantonniers.

La lutte continue avec, de 1845 à 1861, Alfred Piéremont, conducteur des ponts et chaussées et à la tête des cantonniers pendant 16 ans, qui écrit un mémoire adressé à Napoléon, plaidant le sort des cantonniers. Il va militer en faveur de ces fonctionnaires car c'est, selon lui, « une oeuvre qui intéresse la société toute entière et particulièrement une classe nombreuse de citoyens ». En effet, à cette époque, les cantonniers représentent près de 40 000 familles. Il demande l'élaboration de petites maisons pour y loger gratuitement les cantonniers aux abords des routes, réparties à proximité de chaque canton afin de favoriser la qualité de travail des agents. Plusieurs arguments sont alors défendus pour les maisons : la marche est l'unique moyen de locomotion des cantonniers, qui se déplace souvent une à deux heures de plus par jour pour se rendre sur le lieu de travail et rentrer chez lui. Or, le cantonnier effectue souvent 15 kilomètres de marche par jour et on ne peut exiger un travail efficace si la marche épuise l'homme toute la journée. De plus les cantonniers doivent non seulement prendre soin des chaussées mais aussi des voyageurs qui s'y trouvent. Déplacer leur lieu de vie sur leur lieu de travail permettrait d'assurer cette fonction à toute heure de la journée ou de la nuit. Il y aurait donc trois avantages et trois bénéficiaires directs à cette situation : premièrement une économie pour l'état, qui gagnerait en travail le temps dépensé en locomotion des cantonniers (pour les 40 000 cantonnier en France à ce moment là, cela représente près de 200 000 journées par an de perdues); ensuite une amélioration importante pour le cantonnier lui-même qui peut manger le midi chez lui plutôt que sur la route; et enfin pour les voyageurs et les autres habitants qui sont parfois confrontés à l'isolement des routes ou subissent des mésaventures telles que des accidents. Les questions que soulève ce dossier relèvent souvent de l'interrelation entre les parties prenantes de ce tri-pôle État-Cantonnier-Population et représentent ici un exemple concret qui permet d'affirmer que le sort des cantonniers et leur considération sociale ne dépendent pas uniquement d'eux mais agissent aussi sur le reste des parties prenantes. Finalement, des cabanes aux abords des routes seront en effet construites mais seulement dans une optique d'y déposer le matériel de l'ouvrier ou de s'y abriter, ce qui est déjà, en soi, une amélioration pour le corps de métier. Les cantonniers ne sont plus contraints de ramener leur matériel (souvent lourd et encombrant) chez eux et peuvent s'abriter en cas d'intempéries trop intenses.

S'en suit le règlement de 1882 qui augmente un peu plus les conditions du métier. Le corps de métier est désormais organisé en cinq classes et il devient beaucoup plus rapide pour les cantonniers d'évoluer. Le salaire, fixé aussi par le préfet, dépend de la classe. Il n'y a certes pas de différence importante de salaire entre les classes de cantonnier mais cette évolution possible motive davantage certains cantonniers à rester dans la fonction publique.

Parallèlement à ces changements dans le métier, les exigences au niveau des qualifications des cantonniers s'accroissent : « Pour obtenir de bonnes routes, il faut que les hommes chargés de les construire et de les entretenir possèdent toutes les qualités d'un bon ouvrier »- Piétremont, 1845. Ainsi, mieux vaudraient pour nos routes des matériaux médiocres employés par d'excellents cantonniers, que des matériaux excellents employés par des cantonniers médiocres. C'est pourquoi, les conditions d'admission du métier se durcissent. En 1882, le cantonnier ne doit pas être âgé de plus de 50 ans, et doit avoir travaillé dans des ateliers de construction ou de réparation de routes ou chemins. De plus, il est exigé que le cantonnier sache lire, écrire et calculer. Ces changements de politique à l'embauche sont révélateurs d'un changement de politique interne au métier. Pour leur retraite, les cantonniers sont aussi désormais inscrits sur la liste des assurés obligatoires de la loi du 5 avril 1910 et sont soumis aux dispositions de cette loi. Avec ces nouvelles réformes et lois, le statut social du cantonnier avance d'un pas.

Le métier est à son apogée dans les années 1920. La présence du travailleur solitaire sur les routes et chemins vicinaux de l'époque s'intègre au paysage. La France, avec son plus grand réseau viaire au monde compte de plus en plus de cantonniers. En 1924 est établi un nouveau règlement pour le service des cantonniers. Une amélioration majeure y transparait : un réel accompagnement de la part des cantonniers chefs pour leurs équipes. Chaque cantonnier est pourvu d'un livret destiné à recevoir les notes de ses chefs sur son travail et sa conduite. Le livret mentionne également les instructions à suivre pour la journée. Les cantonniers, toujours porteurs de ce livret peuvent se faire contrôler inopinément sur les chemins et routes de leur circuit mais reçoivent, en contrepartie, des retours sur le travail qu'ils effectuent.

Dans les années 50, l'automatisation commence à faire son apparition et le métier entame son déclin en matière d'avancée sociale. Les cailloux se font oublier et laissent place au McAdam. Les syndicats de cantonniers existent certes mais malgré les revendications multiples, il est difficile pour les cantonniers de se faire entendre car ils sont souvent perçus comme des ivrognes se saoulant dans leurs abris. De plus, la localisation très éparse des cantonniers rend difficile quelconque rassemblement.

La disparition d'un métier : du cantonnier aux agents d'entretiens véhiculés

Aujourd'hui, les cantonniers d'autrefois ne sont plus là sur ces chemins. Ce fait s'explique principalement par deux causes. Tout d'abord, au XXI^e siècle, près de 50% de la population est devenue urbaine, de moins en moins de citoyens français utilisent les petits chemins et routes de campagnes où travaillaient autrefois les cantonniers. Inéluctablement, il y a donc moins besoin d'entretien en campagne au profit de l'entretien en ville. La seconde cause provient de la mécanisation croissante qui devient plus rentable pour les longues distances et qui nécessite moins d'hommes sur le terrain, donc moins d'employés à payer et à manager. Les cantonniers commencent à se faire oublier alors même qu'ils vont permettre l'utilisation des grandes voies goudronnées. Finalement leur revalorisation sociale est bien maigre au moment où le métier ne fait plus parler de lui. Le cantonnier disparaît des routes et le nom du métier disparaît

complètement en 1947. Il est en fait remplacé par trois métiers. Le premier nouveau métier qui en découle s'appelle à l'époque agent de travaux, agent d'entretien dans un véhicule, puis en 1991, agent d'exploitation. Aujourd'hui, l'agent d'exploitation est toujours en charge de l'entretien des routes, le fauchage des bas-côtés et le nettoyage des routes mais, alors que le cantonnier avant 1947 marchait de longues heures, l'agent d'exploitation, lui, se trouve souvent dans un véhicule d'entretien, un camion ou une balayeuse automatique. Les agents d'exploitation débutent une journée de travail par une répartition en équipes et ils prennent le nom de l'engin motorisé dont ils auront la charge pour la journée. L'élagage des arbres ou le nettoyage à l'eau de la voirie sont typiquement des tâches à réaliser pour ce nouveau métier. En ville, l'agent d'exploitation a longtemps été appelé « balayeur » car les véhicules sont souvent éloignés des zones piétonnes et ils se retrouvent donc à pied. Ses tâches étaient semblables : nettoyage de rue, ramassage des déchets et maintenance de la voirie.

En parallèle de ce métier, découlant également du métier de cantonnier, se développe un nouveau métier, celui d'accoroutiste, en 2001. Ce nom provient en fait de l'expression Accotements Routiers et il désigne les personnes travaillant pour l'entretien des dépendances vertes des voies de circulation. Le principal objectif du métier réside donc dans le fait d'entretenir les accotements routiers, fossés, talus. Les tâches primordiales à réaliser sont les suivantes: le fauchage de l'herbe, le débroussaillage, l'élagage des arbres, le curage des fossés. Pour cela, le matériel mis à disposition est automatisé (faucheuse-débroussailleuse à bras articulé, tracteurs agricoles, rotobroyeuse d'accotement, déchiqueteuse, etc.).

Enfin, le dernier métier qui résulte de l'ancien métier de cantonnier est celui de patrouilleur et ouvrier autoroutier. En effet, la création des grands axes autoroutiers en France a nécessité la création d'un corps de métier spécialement dédié à ce lieu qu'est l'autoroute. Les patrouilleurs ont donc aujourd'hui la tâche de surveiller, d'entretenir et de sécuriser une autoroute. Beaucoup travaillent aujourd'hui pour des sociétés privées mais il existe encore un service d'état (Direction Interdépartementale des Routes) présent sur les axes à grande vitesse. De la même façon que le métier de balayeur en milieu urbain, ce métier à risque est aujourd'hui très peu remarqué sur les routes ce qui engendre plusieurs accidents par semaine, parfois mortels. Se déplaçant dans des véhicules type camionnette et équipés de différents matériels de signalisation et d'entretien des routes, les ouvriers et patrouilleurs autoroutiers sillonnent les autoroutes de France pour les rendre accessibles à tous.

Le cantonnier actuel :

Alors que tous les autres métiers se sont automatisés et sont aujourd'hui véhiculés, seul un demeure encore effectué par la force physique du travailleur : le balayeur de rue. C'est en effet le métier actuel qui se rapproche le plus du cantonnier d'autrefois. D'ailleurs, dans l'optique d'une revalorisation du métier et pour éloigner l'image d'un métier réservé aux noirs, le nom de balayeur est remplacé par « cantonnier » dans les années 2000. Pourtant bien loin du métier de

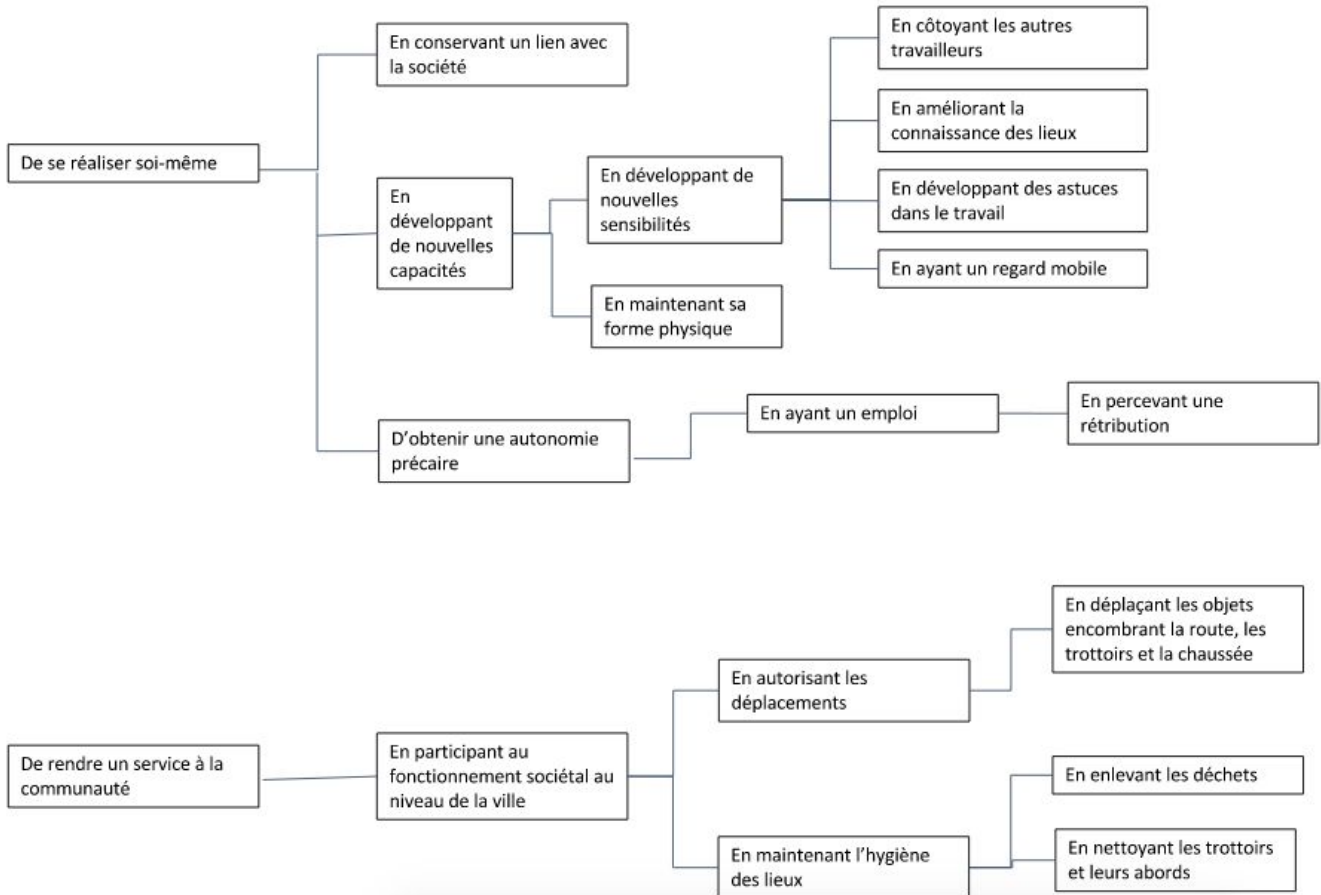
cantonnier sous Napoléon jusque dans les années 1920, le cantonnier contemporain s'en rapproche sur quelques points. Une courte description du métier et de son organisation nous permettra de comprendre les enjeux qui se cristallisent autour de celui-ci.

Le corps de métier fait partie des métiers du service public dont l'employeur est la mairie. Les tâches diffèrent selon la période de l'année puisqu'elles sont liées aux conditions climatiques et que le métier s'effectue à l'extérieur. De manière générale, l'objectif des travailleurs est de maintenir les trottoirs propres et sécurisés. Toute l'année les cantonniers enlèvent les déchets liés aux activités humaines (papier, mégots, verres, ...), dégagent les plaques d'égouts et enlèvent tout ce qui pourrait gêner la circulation et le bon usage des trottoirs (en particulier lorsque du mobilier urbain a été cassé). En automne, davantage de balayage est effectué pour enlever les feuilles mortes, quand, au printemps, il faut enlever toutes les mauvaises herbes et la pelouse qui pousse sur les trottoirs. En hiver une attention particulière est portée les jours de neige et de gel puisque ce sont les cantonniers qui salent une partie des trottoirs. Chaque cantonnier a un secteur défini dont il doit s'occuper tous les jours, bien moins grand qu'un canton mais il parcourt tout de même près de 12 km par jour. Il ne change pas de lieu et est seul sur celui-ci. Il doit travailler dans toutes les conditions alors que le métier est sportif, fatiguant, qu'il faut marcher des kilomètres et ramasser chaque débris, parfois sans le matériel adapté. L'équipement médiocre est par ailleurs fourni par la ville : des chaussures de sécurité, une veste jaune pour se faire reconnaître, un pantalon de pluie, un rouleau de sac tous les 15 jours et une pince. L'équipement est souvent modifié par le cantonnier car il est inadapté ou bien parfois volé. Les horaires dépendent du type de contrat qui rattache le cantonnier à la mairie. Si beaucoup de cantonniers sont en CDI et travaillent 35 heures par semaine, certains sont en Contrat Unique d'Insertion (CUI) et travaillent 20 heures par semaine. Pourtant la quantité du travail ne varie que peu entre les contrats. Si c'est la mairie qui embauche, les cantonniers disposent, à Compiègne, ville où s'est effectuée notre étude, de 4 chefs : un pour le centre-ville qui commence à 4h du matin, un qui est responsable des espaces verts et deux chefs qui se promènent dans la ville pour surveiller et gérer les problèmes.

Les faits témoignent d'une activité plutôt semblable quoique moins intense où le génie civil ne fait pas partie du tout du travail de cantonnier actuel. Un retour en arrière au niveau social est cependant non négligeable. Absence de collectif, d'évolution et de perspective future dans le travail, de syndicat, d'écoute de la part des chefs eux-mêmes, de valorisation sociétale, d'élément de distinction physique, de bonne relation entre collègue, avec la population et avec l'employeur... Une énumération écourtée mais pas des moins perturbante. Plusieurs points de tensions apparaissent dans le métier actuel. C'est notamment au regard du passé historique de la profession que nous tenterons de discuter des points de tensions les plus importants du métier de cantonnier et pour ainsi pouvoir proposer des pistes d'améliorations futures pour la pérennité du métier au sein de notre société.

L'étude menée sur le métier et nos différents entretiens nous ont permis de modéliser les fonctions du métier du cantonnier actuel. C'est grâce à cet outil que nous avons pu repérer les points de tensions et axer notre étude pour les décrire.

Fast du métier de cantonnier 1.0



Le métier de cantonnier se distingue par deux branches principales « se réaliser soi-même » et « rendre un service à la communauté ». On retrouve ici le tripôle évoqué précédemment État-Cantonnier-Population. Il y a en effet, dans l'application du métier un service rendu à la communauté mais plus encore, c'est aussi pour lui-même que le cantonnier travaille. On perçoit cependant dans ce FAST un manque, la réalisation de soi pour le cantonnier est sommaire et ne repose que sur des éléments essentiels comme la perception d'un salaire minimum pour vivre, et l'entrée dans la société par le fait d'avoir un travail. De plus, si le métier permet une véritable avancée sociétale et demande des capacités particulières, peu de reconnaissance et de valorisation apparaissent dans ce FAST.

Au fur et à mesure de notre analyse, nous allons expliquer ce premier FAST et les enjeux qu'il sous-entend pour parvenir à un deuxième FAST contenant les fonctions principales du métier de cantonnier en tant que travail amenant une véritable individuation de celui qui l'exerce.

PARTIE 2 : Les tensions du métier : entre invisibilité et précarité.

Transparence sociale

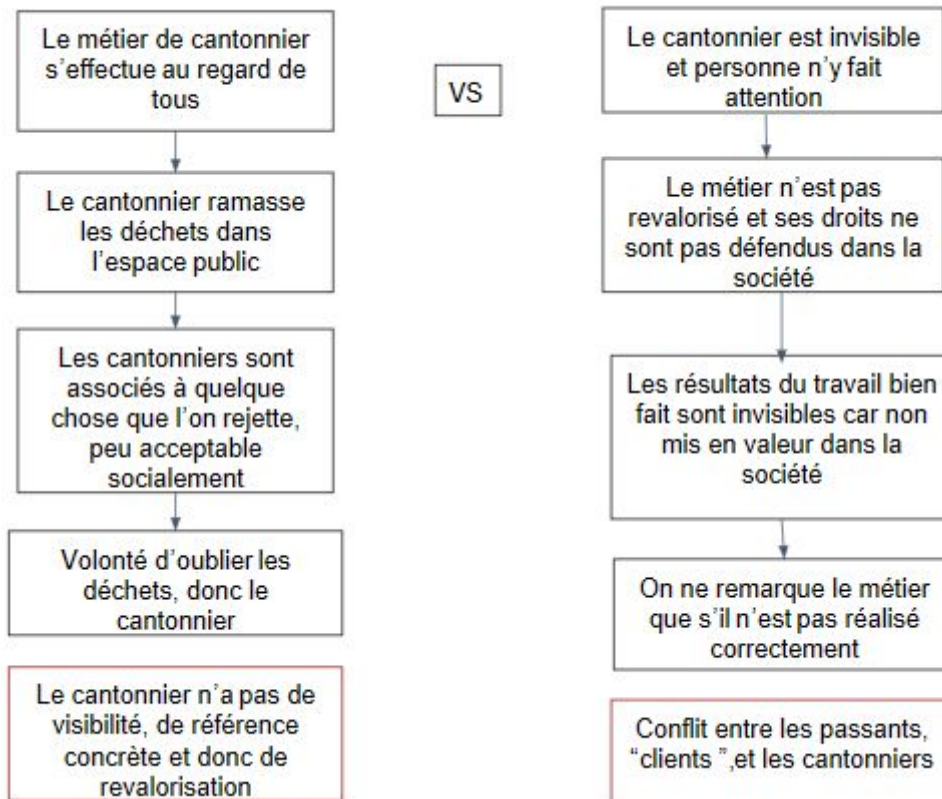
On peut noter un double dissensus entre la nature du métier et les considérations sociétales qui l'entourent. Il est à la fois un métier du service public, il s'effectue dans la rue et est soumis aux règles des espaces urbains qu'elles soient explicites ou bien implicites et pourtant on peut observer une certaine occultation du métier que l'on peut partiellement expliquer. Dans le langage courant, beaucoup d'expressions sur les déchets impactent l'image que l'on en a. En particulier quand on met en avant qu'ils sont vecteurs de maladie, de saleté, de « crasse » alors que le discours médical insiste sur l'hygiène et la transmission de maladie. Le dégoût qu'inspirent ces matières semblent presque être une protection sociale face aux maladies, en particulier lorsque dans l'éducation même la propreté est première. Il reste donc en chacun un rapport particulier au sale mais aussi à ce qui n'est pas à sa place et qui perturbe l'ordre social. Les nettoyeurs de rue sont donc à la fois les garants de l'ordre mais aussi ceux qui pourraient être « contaminés » par ce dont, en Occident, nous voulons nous débarrasser. Le fait même que parler des fonctions naturelles est tabou montre bien une perception du déchet comme secret de la nature humaine, une honte. Le métier de cantonnier, par nature, a un rapport avec ce qu'on voudrait oublier, ce qui ne rentre pas vraiment dans le cycle mais qui en découle et que l'on cherche à cacher.

Finalement alors que ceux qui effectuent ce métier sont bien visibles, alors que l'on passe de nombreuses fois devant des personnes qui l'effectuent, l'appellation même de « cantonnier » n'est pas parlante, et est souvent dénuée de référence. Ainsi, il est intéressant de soulever que d'après les travailleurs eux-mêmes, le choix du terme « cantonnier » a été fait dans l'optique de soigner l'image du métier car « balayeur » était connoté négativement et « n'était un métier que pour les noirs ». Cependant, ce terme est bien moins parlant et a été oublié du langage commun. Il ne fait pas directement référence au contenu du métier et permet d'en masquer la teneur mais fait du coup oublier le besoin sociétal d'avoir des individus distingués qui font ce métier.

Par ailleurs on peut noter que ce métier fait partie de ceux qui ne se voient que lorsqu'ils ne sont pas effectués. Ses résultats sont invisibles et ne veulent pas être vus car sinon cela veut dire qu'il y a eu une période pendant laquelle les déchets ont afflué et sont rentrés dans l'espace public. Ils n'ajoutent rien à la rue mais ils soustraient des éléments souvent avec des techniques qui n'ont rien d'innovantes.

Les cantonniers eux-mêmes ont l'impression d'être invisibles, les passants les dépassent sans noter leur présence, seul leur gilet jaune fluo les sort de l'invisibilité totale, et encore, certains se font faucher par des voitures. Ils se fondent dans le paysage à tel point que la plupart des personnes à qui nous avons parlé de ce métier, nous ont avoué ne « jamais avoir remarqué autant de cantonniers que depuis qu'on leur a révélé que ceux qui nettoient les rues étaient appelés

ainsi ». Une méfiance se développe entre les passants et le cantonnier qui finit par s'invisibiliser lui-même.



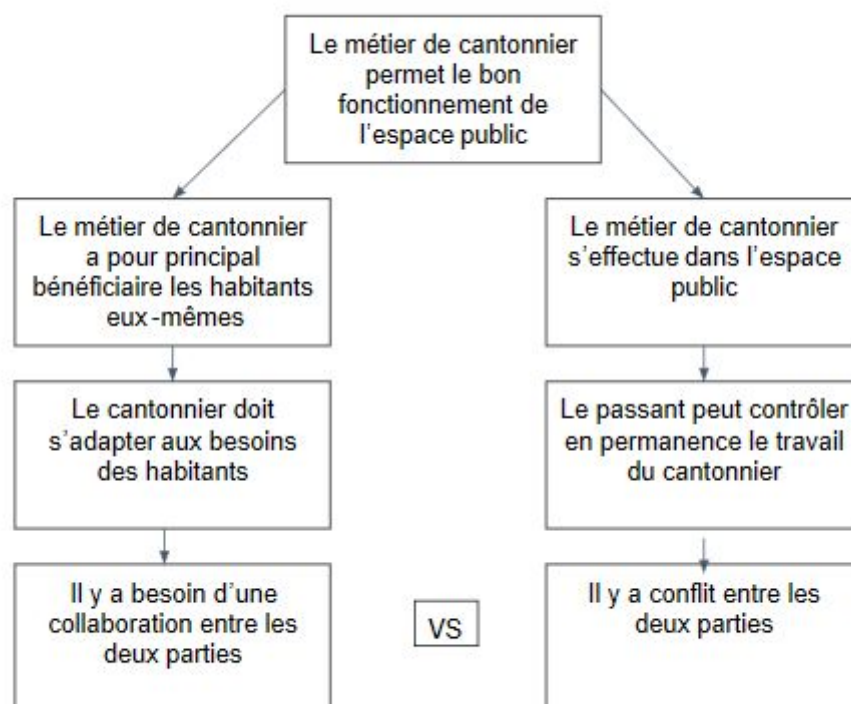
Visibilité dans l'espace

Par nature et par construction sociétale, le métier de cantonnier est donc un métier de l'ombre et pourtant il se fait au milieu de l'espace public, ce qui engendre une tension difficile à gérer pour les travailleurs, qui sont confrontés aux regards des passants et à des paroles blessantes. Ainsi, lors de notre premier entretien, le cantonnier interrogé recevait souvent des propos tels que « il ne faut pas sortir de saint Cyr pour ramasser des papiers » alors que nous avons pu voir que ce métier est difficile, que tout le monde ne peut l'effectuer. Le fait que le métier ne nécessite pas de diplôme particulier, de formation entraîne à la fois certains bénéfices : il est accessible à tous en particulier à ceux qui, comme les travailleurs que nous avons rencontrés, n'ont pas eu l'occasion de faire des études. Cela entraîne naturellement aussi des déviations puisque cela amplifie la dévalorisation du métier qui ne sublime pas la personne en lui apportant un savoir particulier reconnu par la société (il apporte par ailleurs d'autres savoirs que nous détaillerons dans la dernière partie) et qui n'entraîne pas de reconnaissance même au sein de la structure comme en témoigne le traitement des employés et les formes de contrat.

La confrontation au regard des passants est d'autant plus dure qu'elle constitue un deuxième système de surveillance. Les cantonniers révèlent que bien plus que leurs supérieurs, ce sont les

habitants eux-mêmes qui dénoncent leurs absences ou leurs retards. Ainsi chaque passant peut appeler la mairie et la prévenir, celle-ci va alors contacter les chefs qui vont aller sur place pour vérifier. Cela engendre un lien très dur avec l'espace public qui devient vecteur constant de surveillance et parfois même de malveillance. Les habitants en viennent même à jeter des débris devant les cantonniers ou à leur manquer profondément de respect. Certaines personnes râlent même car les cantonniers « travaillent pour la mairie et ne connaissent pas la ville » alors même qu'il ne s'agit pas de leurs prescriptions de travail.

Ce rapport néfaste entre le cantonnier et les habitants de son quartier, bien qu'il ne soit pas systématique, est très courant et pose un problème important quand on prend en compte que le premier client du cantonnier est bien le passant et les habitants qui ne pourraient, sans les cantonniers, pratiquer la ville. Le premier bénéficiaire du métier devient un ennemi du travailleur quand le système empêche toute revalorisation de ses tâches aux yeux de la société et que seul le travail mal fait est visible.



De la diversité des parcours liée à une précarisation ...

La constitution d'un corps de métier serait sûrement un tenant pour parvenir à redonner une image au métier, lui donner du crédit pour que le travailleur puisse exercer son métier et cesse de le subir. Cependant cette construction semble difficile non seulement du fait de l'invisibilité du métier mais aussi du fait de la diversité des profils qui le constitue. Les motifs qui amènent les individus à devenir cantonniers sont rarement liés à une passion pour le métier. La plupart sont là pour l'aspect économique, parce que le métier offrait généralement (on verra que ce n'est plus

vraiment le cas) un emploi stable. Beaucoup de travailleurs ont arrêté leurs études tôt et certains sont même illettrés, ce qui engendre des difficultés pour trouver un autre métier. Ils ont eu des parcours très variés, très peu ont passé leur vie comme cantonnier.

Cependant cet état de fait est relativement récent. Nous avons vu l'évolution dans la partie historique de la place des cantonniers et de leur métier, mais les changements sont remarqués aussi à plus petite échelle par les cantonniers qui dénoncent une précarisation du métier lui faisant perdre de l'attrait et de la consistance. Si les plus anciens sont souvent là depuis des années, les embauches ne se font plus dans l'optique d'un contrat sur la durée. Ceux qui sont là depuis plus de 15 ans dénoncent des contrats de plus en plus précaires qui diminuent la qualité du travail et discréditent le métier. Les CDI sont accordés avec parcimonie et les départs sont de moins en moins remplacés. Les cantonniers interrogés expliquent cela en disant que « la ville n'a plus de sous ». Seuls les anciens ont des postes stables, et les nouveaux défilent en contrats CUI, embauchés pour un an et sous-payés pour faire presque le même travail et dans les quartiers les plus difficiles en général. Ainsi si le prédécesseur de Dominique avait été cantonnier pendant 50 ans et n'avait jamais changé, ce dernier l'est depuis 17 ans (durée déjà très longue par rapport à la moyenne actuelle). Après avoir passé le baccalauréat, il a travaillé dans une usine pendant 3 ans, avant de travailler dans la police puis de quitter pour devenir cantonnier. Il a véritablement choisi ce métier car il en avait marre des « procès » et des confrontations permanentes. Ludovic, au contraire, a été amené vers le métier par nécessité. Comme beaucoup des nouveaux embauchés parmi les cantonniers, il change régulièrement de métier, enchaînant les contrats précaires souvent dans le public comme le contrat CUI. Il a par ailleurs fait de la menuiserie, été égoutier, commis de cuisine, ... comme la plupart des nouveaux cantonniers que nous avons rencontrés. On observe donc des profils multiples qui n'ont que peu en commun à part le plus souvent un manque de diplôme et des difficultés à trouver du travail. Ils se tournent alors vers les contrats qu'on leur propose malgré le manque d'avantage et d'intérêt qu'ils offrent et le métier n'est plus celui d'une vie mais un métier de transition souvent mal considéré.

... Vers la constitution du collectif

Ce constat est un obstacle pour la constitution d'un métier puisque le système d'embauche dissout le collectif par l'instabilité qu'il introduit dans le corps de métier. On aboutit à une deuxième contradiction, si le métier est sûrement l'un de ceux qui aurait le plus besoin d'un collectif solide pour créer du lien entre des travailleurs aux parcours divers, très peu d'interactions y sont notables et cela à toutes les échelles.

Tout d'abord, les cantonniers ne forment pas d'équipe, ils travaillent seuls dans leur secteur et presque aucune entraide n'est visible. La plupart ne se connaissent par ailleurs pas, ils se croisent parfois le matin dans le local mais ce n'est pas toujours le cas puisqu'ils ne travaillent pas forcément à la même heure. Si les anciens cantonniers ont tissé quelques liens avec le temps, ils ne mettent pas non plus en avant cet aspect du métier, être cantonnier c'est travailler seul. Le premier cantonnier que nous avons interrogé ne connaissait pas le prénom de ses collègues de travail et n'avaient aucun lien avec eux. La seule chose qu'il avait remarqué ayant attrait à ses collègues, c'est qu'il valait mieux ne pas laisser traîner ses affaires au local car d'autres cantonniers

pouvaient les voler. Or il faut beaucoup de temps pour remplacer son équipement et cela peut être très handicapant dans le travail (ramassage des papiers à la main par exemple). Le matériel est donc ramené à la maison pour éviter que les collègues ne le volent ou ne le cassent. Par ailleurs une certaine tension entre les collègues peut être relevée du fait des différences entre les contrats. Ceux qui sont en CUI n'ont pas les avantages de ceux qui sont embauchés et considèrent qu'ils font le même travail avec les mêmes difficultés seulement pour un salaire moindre et aucune aide. Une certaine jalousie anime le secteur public du fait de cette multiplicité des statuts et la hiérarchie ne valorise pas l'entraide, ils ne font que la tolérer lors d'événements importants (fêtes foraines, marchés, etc.) qui augmentent la charge de travail dans un secteur.

La disparité dans les quartiers est aussi importante et creuse l'écart entre les travailleurs, ceux des quartiers aisés souvent cantonniers depuis longtemps et ceux des quartiers pauvres souvent embauchés pour une courte période et en contrat précaire. Si cette différence semblait au départ exagérée par les cantonniers des quartiers difficiles, nous nous sommes rendues compte de la réalité qui était sous-jacente. Tous les cantonniers s'accordent à dire que les quartiers bourgeois de la ville regroupent un nombre plus important de cantonniers tandis que d'autres quartiers sont progressivement délaissés lorsque les anciens cantonniers partent à la retraite et ne sont pas remplacés. Certains cantonniers reçoivent du matériel supplémentaire comme des pioches et les chefs se déplacent tous les matins dans les quartiers aisés pour veiller à la présence des cantonniers tandis que les quartiers difficiles ne reçoivent pas cette attention ou bien seulement pour des événements particuliers (des mots sont déposés dans les locaux quand il neige).

Ainsi les relations hiérarchiques sont aussi dégradées. Le travail ne bénéficie pas d'une grande reconnaissance par les supérieurs qui ne sont pas très disponibles. Peu de contact se tisse entre les employés et la hiérarchie puisque les chefs ne viennent qu'en cas de problème important de matériel (grand encombrement dans une rue) ou bien pour vérifier le travail dans certains quartiers. « Tant que je ne viens pas vous voir, c'est que ça va. »

L'absence d'aspect relationnel dans le métier empêche la formation d'un collectif qui pourrait faire du travail de cantonnier un véritable métier dans l'imaginaire collectif et dans l'esprit des protagonistes, un métier utile et constructeur d'une identité.

PARTIE 3 : Vers l'individuation du cantonnier : la valorisation d'un métier.

Un travail valorisant par nature

Étudier le métier de cantonnier actuellement pose une réelle question sur la capacité de ce métier à avoir un rôle émancipateur. Pourtant la reconstitution historique que nous avons effectuée nous a montré que le métier avait auparavant une place bien plus importante dans la société car son statut de travail d'intérêt collectif permettait à ceux qui le pratiquaient de revendiquer certains droits. Le métier était aussi plus complet et regroupait différentes tâches aujourd'hui séparées ou abandonnées. Être cantonnier était un véritable statut, pas seulement le métier d'une année, et la fierté d'appartenir à ce corps de métier était davantage affirmée. Cet aperçu du métier dans l'histoire nous a donné des pistes pour comprendre comment le sens du métier pourrait être réaffirmé et la vision de certains cantonniers que nous avons croisés nous a aidées à parvenir à synthétiser une approche des problèmes.

La reconnaissance collective manque profondément au métier, et pourtant les critiques ne portent que minoritairement sur les tâches à effectuer en elles-mêmes. Certains choisissent même le métier pour ses caractéristiques propres : il n'abîme pas trop la santé et certains travailleurs sont devenus cantonniers pour épargner leurs poumons après un travail dans le domaine de la piscine par exemple, le métier a un intérêt direct pour la société, il se fait en extérieur, et n'entraîne que peu de conflits ou difficultés de ce type. Les cantonniers, malgré la perception qu'en a la société, ont conscience de disposer de capacités et d'un savoir particulier lié à la ville et à ce qui se passe derrière les regards des habitants. S'ils n'osent souvent pas en faire part au premier abord car ils ont la sensation que toute personne non initiée au métier aura un a priori sur leurs pratiques, la plupart se sont adaptés au métier et l'ont quelque peu transformé (l'inverse est bien sûr tout aussi vrai). Le développement de sensibilités particulières est d'autant plus fort que les cantonniers sont toujours rattachés au même lieu, qu'ils parcourent chaque jour de la semaine. Ils connaissent bien le fonctionnement de la ville, ses quartiers et l'administration qui la gère. Ils sont au courant des animations, des fêtes et de ce qui est organisé puisqu'ils sont les garants de la propreté des lieux. Leur parcours de la ville est animé d'un regard différent, plus précis. Marcher avec un cantonnier qui a de l'expérience donne presque l'impression d'avoir un déficit visuel. Il voit les déchets là où on ne pense même pas à regarder et connaît des passages inédits. Leur regard est très mobile, il s'agit de « prendre le coup de main » d'après Dominique, et de parvenir à regarder à la fois sur la route mais aussi dans les recoins, en hauteur, comme sur les rebords des fenêtres, sur la bordure du trottoir ... « Les jeunes s'amuse à cacher le plus possible les bouteilles et les canettes ». Il est par ailleurs assez paradoxal d'après les cantonniers d'écrire sur le métier car ce ne serait pas un métier qui s'écrit mais plutôt un métier qui se pratique. Des réflexes se mettent en place, Dominique a conscience qu'il est inutile d'enlever dans son quartier les plantes le matin alors qu'il fait chaud et a pris l'habitude de retirer les gros déchets durant la matinée et les mauvaises herbes l'après-midi à l'ombre. Il a aussi modifié ses outils. Pour éviter

d'avoir mal au dos en ramassant les mauvaises herbes, il a rajouté un manche plus long sur les râtaux. Ludovic, lui, s'est procuré de nouveaux vêtements, l'équipement d'hiver n'étant pas imperméable et celui d'été étant trop chaud. Une certaine liberté est par ailleurs tolérée quand il s'agit des vêtements, la seule véritable contrainte étant qu'ils soient visibles par les voitures. Tous les cantonniers interrogés avouent avoir essayé de mettre des sous-vêtements en dessous des pantalons de cantonnier pour éviter qu'ils brûlent la peau, avant au final d'abandonner leur port et de remettre leurs pantalons habituels. Les cantonniers mettent aussi en avant leur capacité physique, il faut marcher plus de 12 kilomètres par jour tout en s'arrêtant régulièrement et en effectuant les tâches demandées et cela dans toute condition climatique. Le métier est très physique et ne peut être effectué par tous sans entraînement comme en témoignent les nombreux abandons des jeunes.

Leur intuition des pratiques de la ville est forte. Ils décrivent la vie dans les cités, dans lesquelles les habitants vivent enfermés et même les gestes de la vie quotidienne tels que descendre les poubelles sont limités par rapport aux quartiers bourgeois, plus facile d'entretien car le respect vis-à-vis des déchets est plus ancré dans les mentalités. Les lieux des squats sont par ailleurs facilement repérables pour un cantonnier. Ils ont conscience d'une grande inégalité entre les quartiers, certains contiennent davantage de cantonniers pour qu'ils soient particulièrement bien entretenus tels que les quartiers bourgeois, les quartiers du centre-ville ou bien tous les lieux d'accueil d'événements tandis que les cantonniers refusent de travailler dans d'autres quartiers comme les quartiers de Bellicart à Compiègne, en grande partie car ils sont très mal reçus par les habitants. Cette différenciation entre les quartiers, les cantonniers en rigolent et expliquent qu'il faut que ce soit « beau pour le maire », celui-ci habitant dans un quartier bourgeois.

Par la pratique du métier, les cantonniers ont une sensibilité particulière vis-à-vis des déchets dans leur vie quotidienne et dans les valeurs qu'ils veulent véhiculer. Ainsi Ludovic éduque ses enfants sur la question des déchets pour qu'ils soient plus respectueux et ne les jettent pas dans la rue. Dominique, lui aussi, nous a expliqué qu'il lui arrivait souvent de reprendre des enfants dans la rue pour qu'ils jettent au bon endroit leurs déchets. Leur œil est affûté en ce qui concerne la propreté des rues et la qualité de leur travail ou celui de leurs collègues. Ils ont une fierté, souvent dissimulée, du travail bien fait puisqu'ils ont conscience que ce qu'ils font a un intérêt capital pour la société, qu'ils permettent son bon fonctionnement. Pourtant un décalage entre cet intérêt collectif et sociétal et la revalorisation qui en est faite a souvent été soulignée, de façon directe par Ludovic ou indirecte par Dominique qui explique cela par le manque de moyen de la mairie.

Cantonnier est donc un métier dont la visée est directement liée au bien-être collectif et à ce qu'on peut appeler l'individuation sociétale. Sa pratique demande une appropriation du travail et le développement de singularités qui permettent au travailleur de s'individualiser par différenciation. Cependant il existe une rupture dans l'épanouissement du cantonnier puisque sa particularité et ce qu'il produit ne sont tellement pas reconnus dans la société que les travailleurs finissent par ne plus avoir de fierté par rapport au métier lui-même mais seulement par rapport au fait d'avoir un métier. Ainsi une phrase revient : « je nettoie, je fais mes heures et je rentre », discours qui dénote

du manque d'implication dans le métier qui amène une superposition du prescrit au réel sans véritable considération des besoins et des variations du métier.

L'impact de la population

Nous avons noté la primauté du besoin de revalorisation dans l'évaluation du métier par une certaine corrélation entre les cantonniers qui apprécient leur métier et la sensibilisation à leur travail de la population qui les entoure. La relation avec la population est très importante pour le bien-être dans le travail puisque les passants sont les bénéficiaires. Il est donc nécessaire de rétablir le lien entre les deux parties pour que les habitants aient conscience de l'existence et du rôle du cantonnier dans l'organisation du métier. Certains cantonniers aujourd'hui ont l'impression d'être les esclaves des habitants qui « balancent » les papiers par terre parfois devant eux et du fait des dénonciations à répétition.

Dominique nous a par ailleurs appris qu'il avait réussi à développer une bonne relation avec la population de son secteur. Il expliquait cette réussite par le fait que la population de son quartier était suffisamment « éduquée » pour voir l'intérêt de son métier et communiquer directement avec lui en cas de problèmes. Ainsi, si les habitants considéraient que son travail n'était pas satisfaisant, il pouvait rectifier ou expliquer pourquoi les tâches demandées ne lui étaient pas destinées. Cette démarche a l'inconvénient de ne pas faire appel à une organisation formalisée et donc pourrait entraîner des déviations. Cependant elle rétablit le rapport entre le « client » et celui qui comble les besoins et permet une revalorisation du métier.

Une éducation poussée de la population sur la question des métiers en rapport aux déchets pourrait permettre de rompre le silence entre les deux parties ou dans le pire des cas comme dans la situation de Ludovic, éviter un affrontement permanent. L'introduction d'un service civique pour tous en rapport avec les métiers de service collectif aurait l'avantage de faire comprendre ce que demande ces métiers qui n'ont pas l'avantage des diplômés mis en avant dans la société.

Besoin d'une identité

Un collectif dans le métier serait nécessaire pour porter les valeurs du métier et défendre les travailleurs. Au lieu d'un syndicat commun à tous les métiers du service public, il faudrait un syndicat singulier pour mettre en avant l'identité du corps de métier comme c'était le cas auparavant mais aussi pour défendre les droits des travailleurs qui sont de moins en moins revalorisés. Nous avons vu que les embauches se faisaient sous la forme de contrats précaires, de courte durée et sans aucun droit. Les primes ne sont accordées qu'au CDI tout comme les jours de congés payés. Les nouveaux travailleurs ont en général seulement 15 jours de vacances par an tandis que les autres ont en plus 15 jours de congés payés. Par ailleurs, ni prime ni aucun des avantages qui pourraient favoriser les conditions de vie des travailleurs pour qu'ils soient autonomes ne sont accordés. « On ne me donne pas ma chance, si on me donnait plus d'heures, je travaillerais plus, ce qu'ils font en 39h, je le fais en 20h ». Certains contrats ne permettent

même pas d'obtenir le SMIC car trop peu d'heures sont accordées. Ce sentiment d'injustice limite les interactions entre collègues et instaure un climat d'incertitude et de difficultés dans le corps de métier. Les cantonniers qui arrivent, ne savent pour combien de temps ils seront là et s'investissent dans le métier seulement pour l'aspect pécunier sans prendre véritablement part à l'organisation.

« Les travailleurs n'en ont plus rien à faire de leur travail et ils se moquent de savoir si leur travail est bien fait. » La plupart expliquent qu'ils ne demandent pas à pouvoir accéder à des postes plus hauts, à une véritable évolution hiérarchique mais seulement que leur métier soit mieux reconnu et qu'ils puissent obtenir un contrat plus stable avec les mêmes avantages que les autres au lieu d'un « contrat de merde qui permet de vivre ». Un syndicat propre au métier de cantonnier pourrait défendre les droits des travailleurs et les investir un minimum pour faire évoluer les pratiques d'embauche, même si cela risque d'être insuffisant.

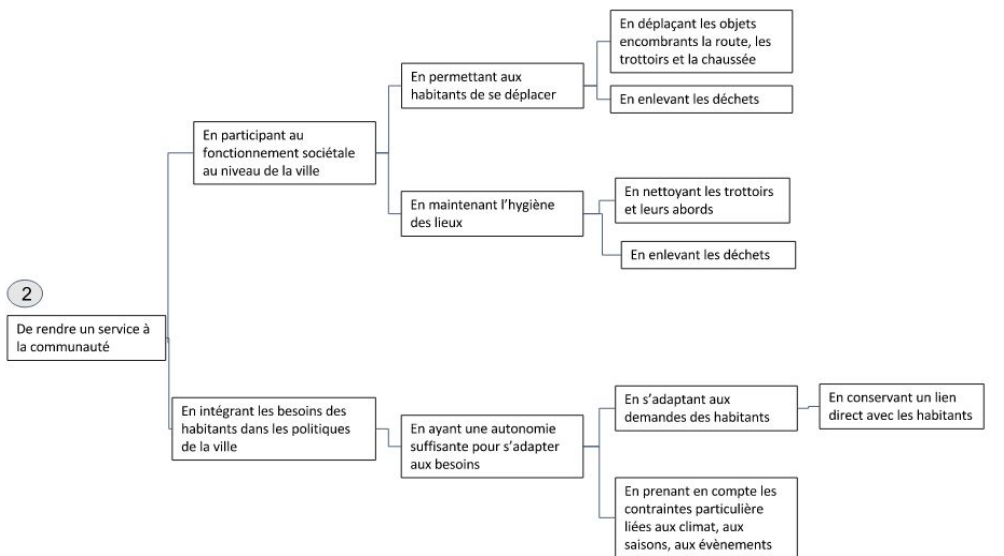
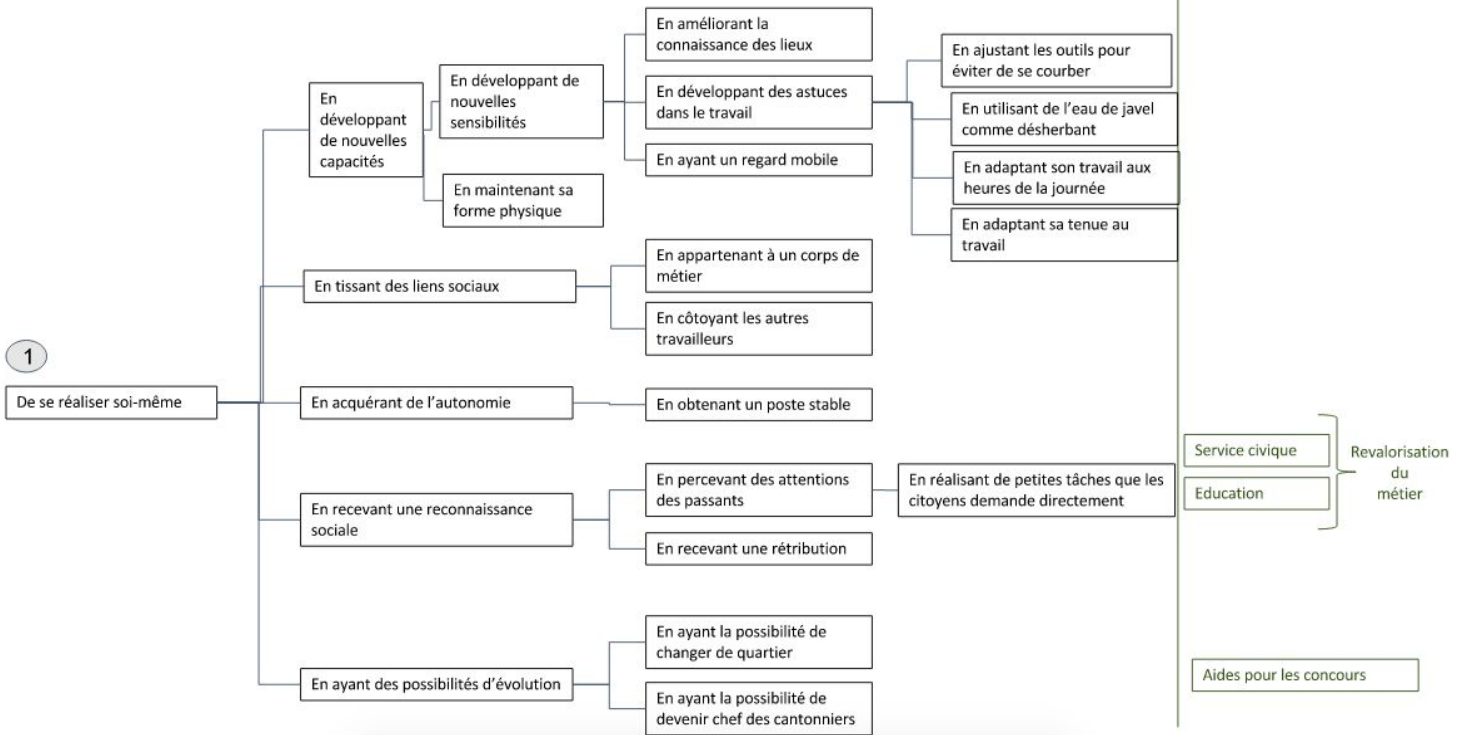
Le problème de l'instabilité de l'emploi est une entrave importante vers la formation d'un collectif. Cependant, améliorer la reconnaissance du travail est un premier pas pour redorer l'image et pour une défense collective des droits. Si un corps se crée et que les supérieurs se reconnaissent dedans, l'entraide pourrait être moins proscrite.

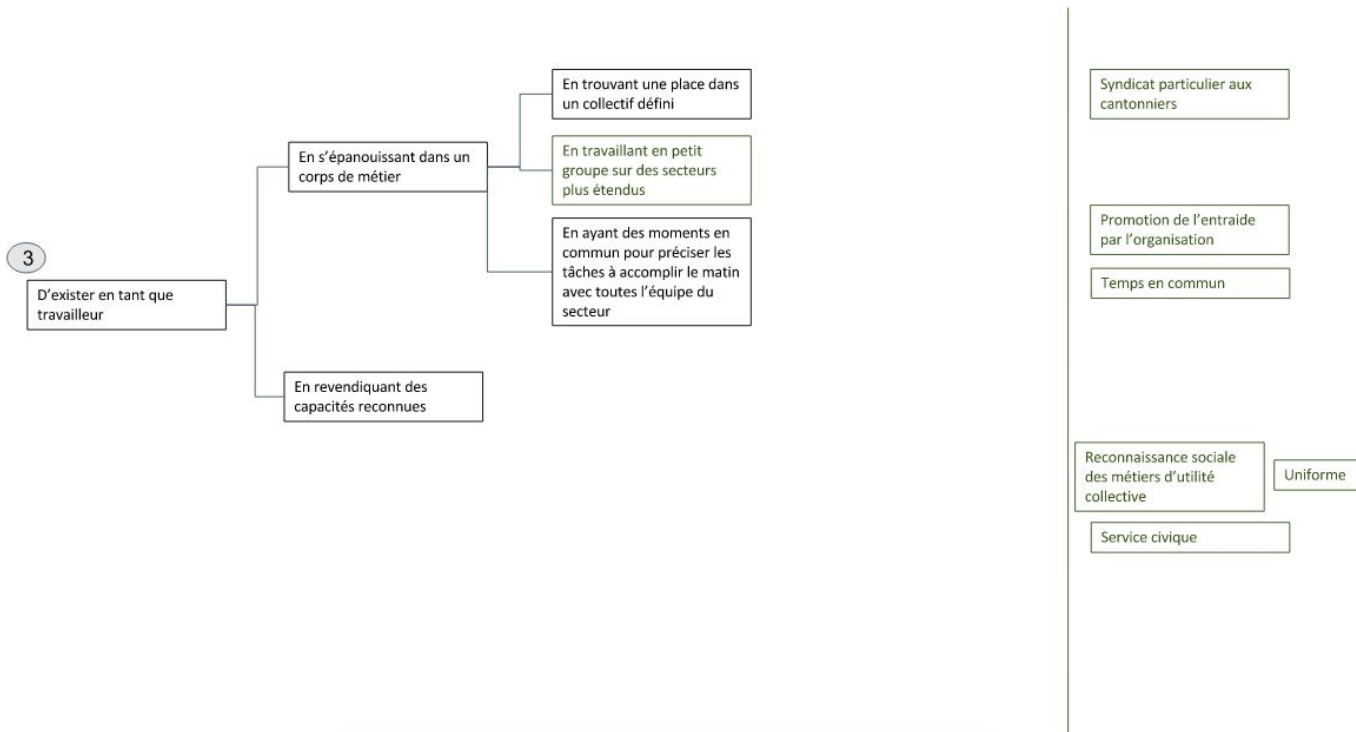
L'idée d'un uniforme distinct, singulier aux cantonniers comme celui des postiers pourrait aussi leur rendre une certaine visibilité et les distinguer des autres travailleurs de la rue. Ce serait revalorisant pour les travailleurs et les amènerait à se reconnaître en tant que cantonnier et assumer leurs droits et leurs capacités.

Finalement, nous avons construit à travers un FAST idéal du travail qui permet de visualiser ce vers quoi, à nos yeux, le métier de cantonnier devrait tendre pour permettre l'épanouissement du travailleur.

Fast du métier de cantonnier amélioré 2.0

Pistes d'amélioration





Conclusion

Sur la route de Louviers (bis)
Y avait un cantonnier (bis)
Et qui cassait (bis)
Des tas d'cailloux (bis)
Et qui cassait des tas d'cailloux
Pour mettre sur l'passage des roues.

Un' belle dam' vint à passer (bis)
Dans un beau carrosse doré (bis)
Et qui lui dit (bis)
"Pauv' cantonnier" (bis)
Et qui lui dit "pauv' cantonnier
'Tu fais un foutu métier"

Le cantonnier lui répond (bis)
"Faut qu' j' nourrissons nos garçons (bis)
Car si j' roulions (bis)
Carrosse comme vous (bis)
Car si j' roulions carrosse comme vous
Je n' casserions point d' cailloux"!

Cette réponse s' fait remarquer (bis)
Par sa grande simplicité (bis)
C'est c' qui prouve que (bis)
Les malheureux (bis)
C'est c' qui prouve que les malheureux
S'ils le sont c'est malgré eux !

A l'instar de cette contine « Sur La Route De Louviers » d'Aristide Bruant, nous avons vu à quel point le cantonnier était la bête noire du travail de rue, qui n'a pas d'autres choix que d'accepter son statut. Pourtant, l'exemple du « cantonnier aware » [2] et les entretiens réalisés révèlent bien que le métier de cantonnier peut être vecteur de revalorisation de la part de la société et en lui-même. Il n'est pas un métier vide de sens que seule l'automatisation peut sauver. Ainsi, l'étude portée, tant historique que sur le terrain, sur ce métier oublié nous a permis de déceler les tensions présentes et d'en tirer des conclusions quant aux possibilités de changement. Différents axes de réflexion s'offrent alors pour faire de ce métier non plus un simple passage de la vie du travailleur, mais un tremplin vers son individuation. Cette évolution du métier tient autant à un travail sur la pensée collective du métier par l'éducation que sur un changement dans les pratiques actuelles de l'organisation du métier.

La lutte pour la reconnaissance de ce métier n'est pas encore réellement amorcée mais tous les éléments sont présents pour qu'elle soit légitime.

Bibliographie :

Christine Artiga, « Un cantonnier aware », Cahiers de Gestalt-thérapie 2011/1 (n°27), p. 99-104.
URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-gestalt-therapie-2011-1-page-99.htm>

Anne Conchon, « La corvée des grands chemins », Histoire & mesure [En ligne], XXX-1 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2018, consulté le 17 décembre 2015. URL :
<http://histoiremesure.revues.org/5156> ; DOI : 10.4000/ histoiremesure.5156

Régis Debray, « Rhapsodie pour la route », Les cahiers de médiologie 1996/2 (N° 2), p. 5-17. DOI 10.3917/cdm.002.0005. URL :
<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1996-2-page-5.htm>

André Guillerme, « Chemins, routes, autoroutes », Les cahiers de médiologie 1996/2 (N° 2), p. 117-129. DOI 10.3917/cdm.002.0117. URL :
<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1996-2-page-117.htm>

Aldo Haesler, « Denis Glasson, Les Cantonniers des routes. Une histoire d'émancipation », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2014, mis en ligne le 18 avril 2014, consulté le 14 mai 2017. URL : <http://lectures.revues.org/14409>

Impr. troyenne (Troyes), « Règlement pour le service des cantonniers, 1924 », Lectures [En ligne], mis en ligne le 25/10/2010, consulté le 20 mai 2017 URL :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6149462t>

Julien Langumier, « Des ouvriers de la fonction publique d'état face aux reformes de modernisation. Enquete aupres des agents d'exploitation de la dde », Sociétés contemporaines 2005/2 (no 58), p. 65-84. DOI 10.3917/soco.058.0065. URL :
<http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2005-2-page-65.htm>

Alfred Piétremont, « Mémoires de M. Alfred Piétremont », Lectures [En ligne], mis en ligne le 11/10/2012, consulté le 09 Juin 2017. URL:
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6319606j/f5.image>

Théodore Ravinet, « Code des ponts et chaussées et des mines; ou, Collection complète des lois, arrêtes, décrets, ordonnances, règlements et circulaires concernant le service des ponts et chaussées et des mines, Volume 1», 1829. Numérisé le 27 avril 2006.

Philippe Sahuc, « Chemins périurbains : aménités vécues et enjeux réels », Natures Sciences Sociétés 2010/2 (Vol. 18), p. 147-157. URL :
<http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2010-2-page-147.htm>

Sites internet:

<http://st-romain-la-motte.fr/notre-village/histoire/cantonniers/>

http://www.planete-tp.com/article.php3?id_article=850

<http://www.wikipedia.fr>

[1] Cf. dans la bibliographie, page 344 du livre de Théodore Ravinet.

[2] Cf. dans la bibliographie, p. 99-104 de l'article Christine Artiga.